



Effet d'une perquisition irrégulière

Par **nine29666**, le **20/11/2009** à **20:51**

Bonjour, lorsque qu'un officier de police judiciaire pénètre chez une personne sans son assentiment, dans le cadre d'une enquête préliminaire pour un cambriolage, et découvre à l'occasion des produits stupéfiants, la procédure est -elle valable ? Lors de l'éventuel procès le ministère public pourra il invoquer la découverte de stupéfiants pour poursuivre la personne en détention illicite de produit stupéfiants ?
merci de m'apporter quelques précisions sur ce problème

Par **frog**, le **20/11/2009** à **21:47**

Si l'introduction dans le domicile s'est faite en toute légalité, la découverte de produits stupéfiants permet effectivement de faire une procédure incidente pour cette infraction.